

Séminaire des Missions Etrangères et membres honoraires

AU cours du mois de février 1921, NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec jetaient les bases d'un Séminaire des Missions Etrangères à Montréal, et le plaçaient sous le patronage de saint François-Xavier, le grand apôtre des temps modernes. Après une année de travail, voici qu'une société, comprise sous le nom de " La Société des Missions Etrangères de la Province de Québec ", vient d'être érigée civilement par les Chambres provinciales et le lieutenant-gouverneur. Le conseil d'administration de cette nouvelle société sera composé de NN. SS. P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et coadjuteur de Québec, G. Gauthier, évêque de Philippopolis et administrateur apostolique de Montréal, G. Forbes, évêque de Joliette, R. Léonard, évêque de Rimouski et de quatre prêtres des Missions Etrangères.

Un terrain a été acquis au prix de \$20,000.00 sur les bords de la Rivière-des-Prairies, non loin du Pont-Viau.

Neuf séminaristes manifestent déjà leur volonté d'entrer au nouveau séminaire, c'est pourquoi les autorités veulent commencer incontinent la construction du Séminaire qui les abritera.

La Société des Missions Etrangères, inutile de le dire, compte beaucoup sur la générosité du public canadien, et, par les dons généreux qu'elle a déjà reçus, elle sait que son espérance sera amplement justifiée. C'est pourquoi la société, à part ses membres actifs, admet des membres honoraires comme suit:

1. *Men*
versé la
neront \$

2. *Men*
\$2,000.00
Propagat
\$500.00;
ans, ou \$
qui paier
c'est-à-di

3. *Men*
\$100.00 p
de la Foi
activité;
d) les pe
mille pias

Tous ce
et aux m
l'une pou
saint Frar
les morts,
chaque an
naire. De
membres
service sol
pour chac
décèdera.